

SITE : PORT HALIGUEN

NOTE N°: 29 / 2018

Rédacteur :
B. GUILLON VERNE

OBJET: Réunion du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance

Port Haliguen
Tel : 02 97 50 20 56

PORT HALIGUEN – QUIBERON 25 avril 2018 à 14H

Présents :

Représentants du Département : Régis Pajot et Franck Noël
Représentants de la Compagnie des Ports du Morbihan : Dominique Hérisset, Directeur de Port Haliguen, Bruno Guillon Verne, Directeur adjoint de Port Haliguen

24 Plaisanciers membres du CLUPIPP suivant feuille de présence.

En préambule, M. Noël rappelle le fonctionnement du CLUPIPP : Ce comité comprend les plaisanciers titulaires d'un contrat d'amarrage ou de mouillage et les bénéficiaires d'un titre de location supérieur à 6 mois qui font la démarche de s'inscrire sur la liste. Cela se concrétise par une réunion d'information et d'échanges la plus participative possible.

Il indique qu'un certain nombre de questions ont été posées par mail et seront abordées lors de cette réunion.

Il demande à chacun de bien transmettre son adresse mail afin de communiquer au mieux.

Il est rappelé qu'un compte-rendu est effectué, affiché en capitainerie, et à disposition de l'ensemble des usagers.

La liste comporte 161 personnes en 2018 contre 171 en 2017.

1- Présentation de l'activité de Port Haliguen-Quiberon

Dominique Hérisset commente le document présentant l'activité de Port Haliguen Quiberon et le résultat d'exploitation.

Puis il invite les participants à poser leurs questions :

Question : Suite à un article paru dans un journal, M. Le Guennec demande à M. Hérisset comment il compte faire entrer des bateaux de 70 mètres et les placer sur la digue de la Baie.

Réponse : Le journaliste a mal interprété les propos. Il est impossible d'accueillir des bateaux de 70 m, ne serait-ce qu'en raison de leur tirant d'eau. Pour autant, le port reçoit actuellement des bateaux de 30-35 mètres (Gavrinis, Géranium etc...) : ce qui montre sa capacité à accueillir des navires de cette taille dans de très bonnes conditions.

DESTINATAIRES : **Affichage capitainerie - site internet**
: **M. HILLIET (Maire de Quiberon) – M. PAJOT – M. NOEL**
(Service des ports et espace littoraux)

COPIES : **M. LE BRAS – A. DEVYS**

Question : Un complément de signalétique est-il prévu ?

Réponse : La signalétique sera entièrement revue dans le plan général des superstructures, une attention particulière y sera apportée.

Question : Où se trouve le défibrillateur ?

Réponse : Il y a 2 défibrillateurs sur Port Haliguen. 1 à la capitainerie et un deuxième au bureau des services techniques. Le choix de les mettre en intérieur a été fait afin d'éviter les vols et pour apporter une aide éventuelle aux victimes par notre personnel formé.

M. Gontard : Quelle gestion du parking PH2 durant la saison?

Réponse : Les barrières vont être remises en place fin juin et le parking partiellement augmenté. De plus, un parking spécial usagers du port a été créé sur le terrain des PEP 56, juste au dessus du port avec un accès direct par un escalier. Ce parking contient 80 places. Les véhicules pourront décharger le matériel au niveau de la capitainerie pour aller se garer ensuite sur le parking du Mané. Il est rappelé que le parking du Rock Priol est toujours en service et à disposition.

M. Lardeux : Comment seront définis les emplacements futurs?

Réponse : Nous travaillons déjà sur le sujet. Les emplacements seront définis en fonction de la taille des bateaux, de leur largeur et de leur tirant d'eau. Nous essaierons, dans la mesure du possible, de laisser les groupes de bateaux ensemble.

M. Le Guennec demande la provenance des apports pour le TP3 et ce dernier étant déjà rempli, où seront placés les 70 000 M3 de sédiments annoncés?

Réponse : Le TP 3 est composé des déroctages du futur bassin à flot du Mané, comme prévu. La provenance des matériaux d'apport peut être fournie sur demande écrite. Les sédiments de dragages seront positionnés sur les TP 2 et TP 1, ainsi que dans la double structure de pieux.

M. Peron : Il n'y a pas de main courante dans l'escalier qui mène au parking du Mané.

Réponse : Ce parking est provisoire. Les places PMR restent sur le parking de PH2.

Il est envisagé de réserver le parking du bas au stationnement d'une durée de 3 ou 4 heures pour permettre plus de rotations

Réponse des usagers : Ils demande 4 heures au minimum !

M. Villette demande si un emplacement réservé aux pompiers est prévu.

Réponse : Cet emplacement sera défini dans le futur aménagement. En attendant les pompiers sont habitués à intervenir à l'endroit spécifique du problème.

M. Rolland : Des portillons d'accès aux pontons sont-ils prévus?

Réponse : Les portillons sont nombreux dans les ports de centre-ville. La solution de la vidéo surveillance est plutôt envisager dans un premier temps.

M. Lardeux : Quel impact financier de ces travaux sur les usagers?

Réponse : Il n'y a pas d'impact sur la tarification, celle-ci évoluera normalement.

M. Le Guennec : Comment sont fait les recrutements des dirigeants de ports comme Arzal et Le Crouesty suite au départ de M. De Ghellinck, et quel est la fonction de M. Guillon Verne sur Port Haliguen?

Réponse : La compagnie des ports dispose d'une direction des ressources humaines qui se charge des recrutements et y apporte une très grande attention. Pour Le Crouesty c'est M. Gauter, ancien directeur adjoint qui prend la direction. M. Guillon Verne se présente à nouveau rapidement devant l'assemblée, il rappelle sa fonction de Directeur adjoint sur le port.

M. Poitou : trouve que l'information sur les déplacements de bateaux n'est pas satisfaisante.

Réponse : la totalité des bateaux déplacés a fait l'objet au minimum d'un SMS complété si besoin d'un appel téléphonique parfois souvent sans réponse. La grande majorité des personnes contactées est satisfaite mais il a pu arriver que certains SMS ne passent pas ou soient rejetés par peur des publicités. Désormais les SMS seront intitulés « Cie ports 56 » pour éviter les confusions.

M. Robert : Quel sera le tarif vieux port appliqué durant les travaux pour les contrats annuels qui s'y rendent ?

Réponse : Le tarif ne sera pas réduit. C'est une réponse apportée aux propriétaires qui en font la demande spécifique.

M. Martinot-Lagarde : Ponton d'accueil vieux port ?

Réponse : Il n'y a pas de possibilité de remettre un ponton d'attente pour le vieux port. Il faut apprendre à naviguer à la marée comme dans tous les ports d'échouage.

Question : Comment accéder à la cale de mise à l'eau?

Réponse : La cale est payante, les tarifs ont été proposés pour satisfaire le plus possible de monde. Pour un abonnement semaine, 15 jours, 1 mois ou à l'année, l'utilisateur peut accéder à toute heure par ses propres moyens. Pour les mises à l'eau ponctuelles, la barrière peut être ouverte de 9h à 21 h sur appel VHF ou téléphonique. Une personne va être mise en place début mai tous les dimanches pour accueillir les plaisanciers.

M. Robert : L'incitation au départ donne 20 nuits pour obtenir une sortie gratuite. Pourrait-on imaginer 1 sortie supplémentaire pour 30 nuits d'absence?

Réponse : Le port va y réfléchir et l'étudier

M. Robert : Pour la période hivernale peut-on emmener nos bateaux sur La Trinité ou Le crouesty et peut-il y avoir des terre-pleins gratuits dans ces ports?

Réponse : Cette question sera étudiée et donnera lieu à une réponse dans les meilleurs délais

Question : Est-ce que les professionnels pêcheurs restent à Port Haliguen?

Réponse : Oui, c'est même très important pour l'attractivité et la diversité des usages.

M. Robert : Que vont devenir les containers des déchets ménagers toujours pleins en saison?

Réponse : Une attention particulière concernant ce sujet est demandée dans les projets de superstructure. Une gestion des apports extérieurs est nécessaire.

M. Robert : Qu'en est-il de la pompe eaux noires?

Réponse : La pompe eaux noires, grises et fond de cale est en service depuis 2017. Elle est située sur la zone technique et accessible sur rendez-vous par le ponton technique. Une signalétique et de la communication vont être mis en place prochainement.

Question : Le carburant est cher sur Port Haliguen.

Réponse : Les tarifs sont les mêmes sur les 4 ports de la Compagnie équipées de station carburants. Nous sommes parmi les moins chers de la cote atlantique. La marge dégagée ne sert qu'à l'entretien des stations et à leur sécurité.

Les questions étant terminées, Dominique Hérisset remercie l'ensemble des participants pour leur attention et souhaite une bonne saison à tous.

La séance est levée à 15h25.